

Peut-on se libérer du passé ?

Proposition de correction

Se libérer, c'est se délivrer de ce qui lie, de ce qui gêne, qui entrave, embarrasse, retient. Un prisonnier se libère lorsqu'il se délivre des chaînes qui l'entravent. Se demander si l'on peut se libérer du passé, c'est poser la question de la possibilité de la délivrance de cette entrave que peut constituer le passé. Autrement dit, pouvons-nous nous débarrasser de ce que nous avons été ou sommes-nous à jamais marqués, à jamais enchaînés par ce que nous avons été ? Notre passé nous constitue-t-il en propre ou pouvons-nous échapper à sa définition et devenir, hors de son emprise ?

On s'accorde d'ordinaire à penser que nous sommes déterminés par notre passé. En effet, la somme de nos actes, l'ensemble de ce que nous avons fait ou été définit notre personnalité et notre histoire. Cela semble valoir tant au niveau individuel qu'au niveau collectif : les groupes humains (nations, communautés) comme les individus sont marqués au sceau de leur passé. Pourtant, on peut douter que ce passé nous emprisonne au point que nous ne puissions nous en délivrer. On est donc en droit de se demander si notre passé nous détermine ou si, au contraire, nous pouvons nous en délivrer. Pour tenter de résoudre ce problème nous examinerons d'abord dans quelle mesure notre passé nous façonne et nous emprisonne, puis nous interrogerons la possibilité de cet emprisonnement en examinant les limites pour enfin établir que nous pouvons et devons pouvoir toujours nous libérer du passé et que c'est faire acte de mauvaise foi que de se croire déterminé et emprisonné par son passé.

I. LE POIDS DU PASSE

1. LE PASSE CARACTERISE L'HOMME

L'homme est le seul de tous les êtres à avoir conscience du temps. Même si tous les êtres vivants naissent, croissent et meurent, l'homme est le seul à avoir conscience de l'écoulement du temps et de son orientation. L'homme est le seul être pour lequel le temps a un sens et pour lequel il y a un hier et un demain. L'animal comme la plante, comme la pierre, sont dans l'éternité de l'instant. Dans la mesure où ils ignorent cette mise à distance qui caractérise la conscience, ils sont tous incapables de souvenirs comme de projets.

Par conséquent l'homme est le seul être qui a un passé : dans cette mesure, il semble de prime abord qu'il ne puisse pas s'en libérer puisqu'il s'agit là pour lui d'une caractéristique essentielle.

2. LE PASSE EST IMPOSE A L'HOMME

Le passé nous est donc imposé puisqu'il est inhérent à notre condition d'être temporel. En outre, il nous est d'autant plus imposé qu'il est advenu, qu'il est passé. Nous ne pouvons pas revenir au passé ni modifier ce qui s'est passé. Le passé est hors d'atteinte : le criminel ne peut pas modifier son crime, le paralytique ne peut pas modifier sa chute. Ceci vaut au plan collectif comme au plan individuel : la France ne peut pas modifier son histoire et effacer par exemple son entrée en guerre en 1914 ou ressusciter les morts des tranchées.

Dans la mesure où le temps est irréversible, le passé est ce qu'il est et nous est imposé comme tel. Alors que nous pouvons choisir notre avenir, le passé échappe à l'emprise de notre volonté. En ce sens, il semble bien que nous ne puissions pas nous libérer du passé puisque nous ne pouvons pas ne pas être ce que nous avons été : même devenu républicain, Victor Hugo demeure un ancien royaliste.

Dès lors, on peut se demander si ce contre quoi nous ne pouvons rien ne constitue pas justement une entrave. Le passé serait pour nous comme le boulet au pied du prisonnier : ce dont il ne peut se défaire et le gêne.

3. LE PASSE EMPRISONNE L'HOMME

C'est en ce sens que l'on peut dire que notre passé nous emprisonne. Il peut même nous entraver jusqu'à devenir, comme le dit Nietzsche dans la Seconde considération intempestive, le « *fossoyeur du présent* ». En effet, nos actes passés peuvent avoir un poids tel qu'ils déterminent nos actes présents et aliènent toute liberté et toute décision. Le passé peut avoir une force telle qu'il nous empêche d'être autrement que ce qu'il nous détermine à être. A cet égard, Sartre rapporte dans L'Existentialisme est un humanisme : « *J'ai connu, pendant que j'étais captif, un homme assez remarquable qui était jésuite ; il était entré dans l'ordre des Jésuites de la façon suivante : il avait subi un certain nombre d'échecs assez cuisants ; enfant, son père était mort en le laissant pauvre, et il avait été boursier dans une institution religieuse où on lui faisait constamment sentir qu'il était accepté par charité ; par la suite, il a manqué un certain nombre de distinctions honorifiques qui plaisent aux enfants ; puis, vers dix-huit ans, il a raté une aventure sentimentale ; enfin à vingt-deux ans (...) il a manqué sa préparation militaire. Ce jeune homme pouvait donc considérer qu'il avait tout raté (...). Il a jugé (...) que c'était le signe qu'il n'était pas fait pour des triomphes séculiers, et que seuls les triomphes de la religion, de la sainteté, de la foi, lui étaient accessibles.* ». L'exemple de la vie de ce jésuite peut nous amener à penser que le passé peut être comme une prison pour l'homme et que ce dernier ne peut pas plus se délivrer des enchaînements temporels que le prisonnier de ses chaînes. Les actes passés peuvent en ce sens apparaître comme les causes inexorables des effets présents et futurs.

Néanmoins, le caractère inéluctable de ces enchaînements est discutable. Sartre ajoute d'ailleurs à la suite de son anecdote : « *On aurait pu conclure autre chose de cette série d'échecs : par exemple qu'il valait mieux qu'il fût charpentier ou révolutionnaire.* » ; cette remarque montre bien les limites de la détermination par le passé. En effet, c'est au moment d'entrer dans les ordres que ce jésuite voit dans son passé le poids d'une détermination. Mais sa liberté, qui signe sa condition comme celle de tout homme, aurait pu l'incliner à un autre choix. Ce constat nous amène donc à interroger la validité de la thèse jusqu'ici présentée. Est-il certain que nous ne puissions pas nous libérer du passé ?

II. LE CHOIX DU PASSE

1. DETERMINISME ET LIBERTE

Comme le jésuite dont parle Sartre dans L'Existentialisme est un humanisme, on peut considérer que les actes passés motivent les actes présents et que le passé est au présent comme la cause à l'effet. Dès lors, il est illusoire de penser pouvoir se libérer du passé puisque ce dernier ne peut pas être sans effet, de même que toute cause est suivie d'effet. Une telle conception est celle du déterminisme. Si l'homme ne peut pas se libérer du passé, c'est que fondamentalement sa conduite est déterminée par des actes antérieurs : par conséquent, l'homme n'est pas libre.

Une telle conséquence est contradictoire dans la mesure où ce qui distingue l'homme des pierres, c'est justement cette capacité d'initier un acte sans cause et de se déterminer hors de toute détermination. Considérer que l'on ne peut pas se libérer du passé, c'est donc en dernière instance faire fi de l'humanité de l'homme en confondant l'ordre des choses et l'ordre des actes qui est celui de la liberté.

2. MAUVAISE FOI DU PRISONNIER

C'est cette confusion qui est à l'œuvre chez celui qui se croit déterminé par son passé. A cet égard, et pour reprendre la terminologie sartrienne, on peut donc dire que considérer que l'on ne peut pas se libérer de son passé, c'est avoir une attitude de « *mauvaise foi* ». En même temps qu'elle est une abdication consentie de la liberté, cette attitude s'accompagne d'une démission de la responsabilité : par exemple, si je suis né et ai été élevé dans une famille d'extrême-droite, je peux penser qu'il est logique que je rejoigne la collaboration la plus active pendant l'Occupation. Que je sois né dans une telle famille est certes un fait sur

lequel je ne peux pas revenir et que je ne peux pas modifier. Toujours est-il que ce passé ne m'engage à rien et ne m'oblige à rien : je peux, en toute liberté choisir la collaboration ou la résistance. En ce sens, celui qui se croit prisonnier de son passé se cherche des excuses en refusant d'assumer ce qu'il ne peut laisser de côté, c'est-à-dire sa liberté : le passé est donc une fausse prison et son prisonnier est de mauvaise foi.

3. LE PASSE CHOISI

Il apparaît donc que le passé ne nous engage à rien et qu'il n'éclaire ni ne dirige notre présent. Bien au contraire, c'est à partir de nos décisions présentes que nous décidons du poids de notre passé. La portée de mon passé dépend du choix de mon présent : c'est seulement parce que j'ai décidé de collaborer que mon éducation réactionnaire me semble déterminante. L'importance accordée au passé est en ce sens toujours rétrospective et c'est la représentation présente portée par un projet présent qui lui donne sa signification. Comme le dit Sartre dans L'Etre et le néant : « *la signification du passé est étroitement dépendante de mon projet présent (...) Qui peut décider de la valeur d'enseignement d'un voyage, de la sincérité d'un serment d'amour, de la pureté d'une intention passée, etc. ? C'est moi, selon les fins par lesquelles je les éclaire.* ». C'est l'homme qui choisit son passé et non pas son passé qui choisit l'homme et c'est son opinion présente qui lui donne une importance plus ou moins grande. Comme le dit Nietzsche dans La Volonté de puissance : « *Tu dis que la nourriture, le site, l'air, la société te transforment et te conditionnent ? Eh bien, tes opinions le font encore plus, car c'est elles qui te déterminent dans le choix de ta nourriture, de ta demeure, de ton air, de ta société.* ».

III. LIBERATION ET LIBERTE DU PASSE

1. LE PASSE EN SON LIEU

Parce que nous sommes libres, parce que cette liberté signe la particularité de notre condition par rapport aux autres êtres, nous pouvons nous libérer du passé. Autrement dit, nous pouvons nous libérer de notre passé parce que celui-ci ne nous emprisonne que si nous le voulons bien. Pour pouvoir se libérer, il faut pouvoir être libre (une pierre ne peut pas se libérer de la loi de la chute des corps), et c'est parce que nous sommes fondamentalement libres que l'inféodation au passé est une démission possible mais volontaire.

C'est seulement lorsque l'on s'est aperçu que le passé ne peut avoir sur nous que le poids que nous lui accordons que du même coup nous pouvons le penser comme passé. En effet, le passé n'est véritablement passé que lorsque nous réintroduisons entre lui et nous la distance qui le caractérise. Tant que je me crois prisonnier de mon passé, celui-ci n'est pas vraiment passé mais toujours et encore présent. Mon éducation fasciste est toujours présente si j'en fais la cause de mon engagement présent. Cette éducation ne devient vraiment passée, c'est-à-dire à distance de moi et de mon projet présent que lorsque je la pose comme incapable d'effet, c'est-à-dire comme passée.

Le passé intègre donc son lieu seulement quand j'en suis libéré : il n'est passé que lorsqu'il ne me hante plus et ne m'apparaît plus comme une cause directe de mes actes. L'homme qui assume sa liberté et se sait exempt de toute détermination met donc son passé à distance et le pose donc comme passé, « *ce qui veut dire, non qu'il abolit son passé, mais qu'il le pose pour ne pas être solidaire avec lui* », comme le remarque Sartre dans L'Etre et le néant.

2. DEPASSEMENT DE LA DOULEUR

Du même coup, une fois que nous avons posé le passé en son lieu, il cesse de nous faire souffrir. Il faut reconnaître que le passé n'a plus d'effet présent et n'est donc plus présent pour qu'il soit véritablement, au sens plein du terme, passé. C'est en ce sens que la psychanalyse, qui met des mots sur la douleur et hiérarchise structurellement et temporellement les événements permet de se libérer du passé. C'est en ce sens aussi que la connaissance historique permet d'assumer le passé en le posant et en l'étudiant comme tel.

Henri-Irénée Marrou dit à cet égard dans La Connaissance historique : « *La prise de conscience historique réalise une véritable catharsis, une libération de notre inconscient sociologique un peu analogue à celle que sur le plan psychologique cherche à obtenir la psychanalyse : dans l'un et l'autre cas, nous observons ce mécanisme, à première vue surprenant, par lequel "la connaissance de la cause passée modifie l'effet présent"* : dans l'un et l'autre cas l'homme se libère du passé qui jusque-là pesait obscurément sur lui non par oubli mais par l'effort pour le retrouver, l'assumer en pleine conscience de manière à l'intégrer. ». Assumer sa liberté, refuser les déterminismes, c'est se libérer du passé et installer ce dernier dans l'intégrité de sa définition.

3. L'ACTION ET LE CHAMP DES POSSIBLES

Dès lors en même temps que s'éclaire le passé, s'éclaire et se libère l'avenir. Si nous ne sommes pas prisonniers de notre passé, nous pouvons tout et n'importe quoi. Rien ne nous engage et nous pouvons nous engager dans n'importe quelle voie. En même temps, nous sommes responsables de cet engagement et rien ne nous en excuse. Il ne s'agit pas pour autant de dire que nous sommes sans passé. Nous avons bel et bien des souvenirs et le passé ne peut être supprimé ni transformé, néanmoins, il ne nous oblige à rien.

« *Notre héritage n'est précédé d'aucun testament.* » dit en ce sens le poète René Char. Cela signifie que nous avons un passé - un héritage - mais que ce passé ne nous oblige à rien comme obligent les dispositions testamentaires. On ne peut pas aller contre les décisions d'un testament, mais on fait ce que l'on veut d'un héritage. Aucun fardeau passé ne pèse sur nos décisions, nos choix et nos actes ; rien ne nous engage.

CONCLUSION

Nous pouvons toujours nous libérer de notre passé parce que nous sommes libres et donc exempts de toute détermination. Nous croyons être prisonniers de nos actes passés seulement lorsque nous le voulons bien. Il s'agit là d'un principe factice d'excuse qui ne peut avoir qu'une piètre valeur consolatrice. Poser le passé en son lieu et lui refuser tout pouvoir d'incidence est l'exercice et l'exigence de ce qu'il y a de plus propre à l'homme : sa liberté.

« En cette fin de millénaire, les Européens, et tout particulièrement les Français, sont obsédés par un nouveau culte, celui de la mémoire. Comme s'ils étaient saisis de nostalgie pour un passé qui s'éloigne irrévocablement, ils s'adonnent avec ferveur à des rites conjuratoires, censés le maintenir vivant [...] Il faut d'abord noter que la représentation du passé est constitutive non seulement de l'identité individuelle – la personne présente est faite de ses propres images d'elle-même –, mais aussi de l'identité collective. Or qu'on le veuille ou non, la plupart des êtres humains ont besoin de ressentir leur appartenance à un groupe : c'est qu'ils trouvent là le moyen le plus immédiat d'obtenir la reconnaissance de leur existence, indispensable à tout un chacun. Je suis catholique, ou berrichon, ou paysan, ou communiste : je ne suis pas personne, je ne risque pas d'être englouti par le néant. [...]

Une autre raison pour se préoccuper du passé est que cela nous permet de nous détourner du présent, tout en nous procurant les bénéfices de la bonne conscience. Qu'on nous rappelle aujourd'hui avec minutie les souffrances passées nous rend peut-être vigilants à l'égard de Hitler et de Pétain, mais nous fait aussi d'autant mieux ignorer les menaces présentes – puisqu'elles n'ont pas les mêmes acteurs ni ne prennent les mêmes formes. Dénoncer les faiblesses d'un homme sous Vichy me fait apparaître comme un vaillant combattant de la mémoire et de la justice, sans m'exposer à aucun danger ni m'obliger d'assumer mes éventuelles responsabilités face aux détresses actuelles. Commémorer les victimes du passé est gratifiant, s'occuper de celles d'aujourd'hui dérange. »